

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

VILLES ET PARTENAIRES

CAMPS DE JOUR (CVJ, CINLB)

**Annulation d'une
activité par la Ville
et ses partenaires**

Remboursement en totalité

**Annulation par
la personne
participante *1 *2**

Avant le début des cours : 100 %
Après le début des cours :
au prorata des cours
restants moins 10 % de frais
d'administration.

Pour les ateliers (1 à 2 séances) :
Toute demande de
remboursement effectuée
8 jours avant la tenue de
l'atelier : 100 %.

Toute demande faite moins de
7 jours avant la tenue de
l'atelier : aucun remboursement.

Transfert ou annulation d'inscription
Jusqu'à la date limite d'inscription de
la première semaine : aucuns frais
d'annulation ou de modification.

Entre la date limite d'inscription
de la première semaine et celle
de la semaine concernée par la
demande : des frais de 10 \$ par
enfant s'appliqueront pour toute
modification ou annulation.

Après la date limite d'inscription
de chaque semaine : aucun
remboursement ne sera accordé.

Toute demande de remboursement
doit être effectuée soit par téléphone
au 450 361-6081 ou via le formulaire :
[https://www.vccgranby.org/
demande-de-remboursement](https://www.vccgranby.org/demande-de-remboursement)

**Moment du calcul
du remboursement**

À partir de la date de la demande ou dès la présentation d'une pièce
justificative médicale.

Aucun remboursement en cas d'absence en cours de session.

**Remboursement
effectué par**

Carte de crédit ou chèque
Environ 30 jours

**Chèque
sans provision**

Frais de 25 \$, en plus du paiement de la totalité de l'activité
par débit ou en argent.

**Personne à
rembourser**

Personne qui a payé

*1 Activités offertes par le centre aquatique Desjardins de Granby : Aucun remboursement pour le matériel.

*2 Activités offertes par Granby Multi-Sports : Aucun remboursement pour le matériel, les frais d'affiliation
et les frais d'assurance des affiliations.

